

The Polish ball in Brussels

La 16ème édition du Bal Polonais, organisée par l'Ambassade de la République de Pologne, l'Office Polonais du Tourisme et la Chambre de Commerce BEPOLUX avec le soutien de la Fondation Teraz Polska, a eu lieu à l'hôtel Steigenberger Grand Hotel Brussels.

Comme dans les années précédentes, le Bal se déroulait sous le Haut Patronat de la Première Dame de la Pologne, Madame Anna Komorowska.

Le but principal des Bals Polonais organisés à Bruxelles depuis 16 ans déjà est philanthropique et particulièrement orienté vers l'enfance en difficulté.

Tout le bénéfice de chaque Bal Polonais est assigné aux organisations orientées vers l'enfance en difficulté. En 2015, l'argent sera versé à une organisation belge et une organisation polonaise.

Cette année, tout le bénéfice du bal sera partagé entre une fondation désignée par l'Épouse du Président de la République de Pologne, l'Association "Tecza" prenant soin d'enfants handicapés et une fondation belge désignée par S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique, "Fonds d'entraide".

La région de Warmie Mazurie était mise à l'honneur. ■

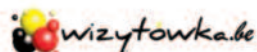


2015



L'Eventail

Le Temps de Vivre Magazine



Belga Press

Le Fonds d'entraide Prince et Princesse Alexandre de Belgique est une fondation qui a la volonté de se mettre au service des personnes fragilisées par la vie et la maladie. Familles et enfants défavorisés, malades, personnes handicapées ou dans le besoin, peuvent trouver auprès du Fonds aide et soutien. La fondation aide en priorité ceux qui sont dans le besoin en Belgique.

Le Fonds d'entraide intervient ainsi chaque année auprès de particuliers, d'œuvres ou d'actions parfois méconnues qui se retrouvent seuls face aux défis à relever.

Il possède la particularité d'agir sur base de remise de dossiers, ceci sans discrimination aucune et dans toute la Belgique.

Les caractéristiques du Fonds d'entraide sont :

L'action directe sur le terrain

La transparence : les sommes d'argent récoltées sont immédiatement mises à disposition des projets soutenus.

La bonne gouvernance : la fondation mène son action grâce à des bénévoles et sponsors. Chaque euro donné est restitué (à l'exception des impressions qui ne sont pas encore sponsorisées).

La volonté nationale : le Fonds d'entraide aide des projets dans toutes les communautés du pays, mais exclusivement en Belgique.

Le respect des personnes aidées.

Présidé par S. A. R le Prince Alexandre, le Fonds d'entraide bénéficie de l'action et de l'implication personnelle de son épouse S.A.R. la Princesse Léa qui présente sur le terrain s'implique dans tous les projets menés.

"Nous vivons dans un monde de solitude dans lequel la solidarité et le contact humain sont plus importants que jamais. Le Fonds d'entraide se veut une main tendue et chaleureuse à tous ceux que la vie malmène"

S.A.R. Princesse Léa de Belgique